

S**LIDARTÉ**
*ÉDITION SPÉCIALE***Vol. 14 n° 2**

9405, rue Sherbrooke Est • Montréal (QC) H1L 6P3 • Tél. : (514) 356-8888

Mars 1992

LE LIBRE-ÉCHANGE

Canada ■ États-Unis ■ Mexique

ou la récupération d'une puissance dans un nouvel internationalisme

■ La réorganisation géographique des grandes puissances industrielles

Les grandes puissances ont tiré largement profit de l'internationalisation des capitaux. Les nombreux avantages économiques sont liés à la diminution des coûts de production lors du déplacement des processus de production vers des pays sous-développés (où il y a abondante main-d'œuvre à bon marché). Ceux-ci ont stimulé le mouvement général d'ouverture des économies vers l'extérieur et vers la recherche des avantages que leur offre la libéralisation des échanges. Au plan international, le processus d'intégration de l'économie mondiale s'est basé sur des ententes économiques tendant à concentrer géographiquement les échanges internationaux dans le sens d'un développement de blocs économiques. Cette stratégie, suivie par les États-Unis, l'Allemagne et le Japon, les trois principales puissances industrielles mondiales, se manifeste par un comportement de plus en plus agressif visant à conquérir le marché mondial et à régler leurs problèmes économiques. On parle alors de tripolarisation du monde.

■ Trois pôles : un nouvel équilibre économique

La Communauté économique européenne, maintenant élargie avec l'intégration de la Grèce et de l'Espagne, se consolide économiquement, atteignant à elle seule plus du tiers du commerce mondial. Environ soixante pour cent de ce commerce se réalise à l'intérieur même de la CEE. Forte de ce pouvoir, d'une part, elle marche actuellement sur la voie de l'intégration politique, déterminée à jouer un rôle plus actif et à solidi-

fier sa position sur la scène internationale. D'autre part, autour du Japon, première puissance mondiale industrielle, émergent certains pays de l'Asie du Sud-Est (Corée du Sud, Taïwan, Thaïlande, etc.) qui manifestent un développement industriel accéléré. Ils développent de nouveaux liens commerciaux et manifestent un grand intérêt pour la création d'une association uni-

Finale, au niveau nord-américain, depuis une dizaine d'années, on constate un degré d'intégration accrue des économies canadienne et mexicaine à l'économie américaine. Ce rapprochement idéologique par l'orientation néo-libérale de leurs politiques, se confirme avec l'Accord du libre-échange de 1988 entre le Canada et les États-Unis, plus actuellement avec l'intention d'un nouveau traité entre les trois pays.

Les États-Unis réagissent pour récupérer leur place privilégiée sur la scène mondiale

Depuis ces deux dernières décennies, les États-Unis font face à une crise économique profonde et voient leur position internationale considérablement diminuée, de même que leur leadership économique remis en question. L'administration américaine a donc mis l'accent sur la défense de ses inté-

rêts commerciaux et sur l'élargissement du rôle des institutions économiques internationales. Cette position, fidèle aux principes du néo-libéralisme, se traduit par la recherche d'un renouvellement de ces grandes institutions au moyen des négociations du GATT, et par la récente promotion d'un nouvel

ordre international. Au plan bilatéral, le Gouvernement américain vise à la négociation d'ententes dont le but est d'élargir les marchés des entreprises américaines en réduisant les coûts de production et, finalement, en cédant aux fortes pressions protectionnistes du Congrès américain.

La signature du traité du libre-échange, une négociation qui exclut les principaux acteurs

En juin 1990, les présidents du Mexique et des États-Unis signaient un communiqué manifestant leur intention de faire évoluer leurs échanges économiques par l'installation d'un Accord de libre-échange, ou de libre commerce, comme l'appellent les mexicains. Peu après, le Canada a demandé à être intégré dans les négociations. Les objectifs de base de cet accord visent l'ouverture du commerce, l'élimination des barrières tarifaires et l'annulation des obstacles à la circulation des investissements dans les domaines industriel, des services et des banques.

Pour le Canada et le Mexique, le libre-échange ouvre l'accès à un immense marché intégré et favorise la restructuration de leurs économies, affaiblies par des staté-

de développement qui n'ont pas recolté les résultats souhaités, par la crise de la dette au Mexique, et par la crise constitutionnelle au Canada. D'une part, les États-Unis poursuivent un objectif économique immédiat, soit ouvrir davantage les marchés mexicain et canadien à leurs produits et capitaux, et d'autre part, se réaffirmer politiquement et reconquérir leur place comme puissance sur la scène internationale. Dans une perspective plus large des libéralisations des échanges, le projet trilatéral fait partie des démarches qui visent à accélérer les négociations commerciales multilatérales, en vue d'une ouverture dans des domaines importants pour les États-Unis, tels la propriété intellectuelle, les investissements, les services. Le libre-échange, porteur

d'une vision libérale du monde, pourrait devenir une force nouvelle face à la CEE et au Japon.

Deux semaines après la signature du communiqué conjoint Salinas-Bush, ce dernier fait connaître publiquement son initiative pour les Amériques, où les États-Unis s'engagent dans un processus actif d'intégration économique à l'échelle continentale. En mai 1991, le Congrès américain autorisait le président Bush à utiliser la voie rapide (fast track) comme mécanisme de négociation du libre-échange. Cette tactique alimente les doutes quant à l'efficacité de cet accord comme pièce fondamentale de la politique économique, qui veut créer les bases d'un développement stable et durable.

Un immense déséquilibre dans la distribution de la richesse

Ces trois partenaires connaissent déjà une longue tradition d'échanges commerciaux, mais les différences économiques sont importantes, et particulièrement dans le cas du Mexique. Pour le Canada, les investissements américains constituent deux tiers des investissements étrangers; 69,7 % du commerce extérieur canadien et 68,6 % des importations et exportations mexicaines se réalisent avec les États-Unis. Par contre, pour l'économie

américaine, seulement 6,2 % de son marché extérieur se réalise avec le Mexique, et 19,1 % , avec le Canada.¹

Les chiffres accusent un immense écart dans la distribution de la richesse. Et c'est cette différence qui classe le Mexique comme étant le pays le plus intéressant pour les investissements étrangers. Il possède la main-d'œuvre la moins bien rémunérée au monde, — 4 \$ par

jour —, des normes de travail et environnementales laxistes, une nouvelle réglementation très favorable aux investissements étrangers, une zone exempte de paiements de douane (la zone franche des «maquiladoras» tristement célèbre par ses déplorables conditions de vie et de travail), de riches marchés à proximité des lieux de production.

Le libre-échange Canada — États-Unis : le néo-libéralisme traduit au quotidien

En 1988, les forces poussant le Canada vers le libre-échange ont été très actives. Une importante partie de la société canadienne, et surtout les grands groupes économiques, ont critiqué durement l'État pour son interventionnisme excessif qui empêchait, selon eux, le contrôle de la crise économique. Si, au début des années 80, la priorité était d'obtenir un accès garanti au marché américain, lors de l'accord de 1988, le libre-échange devenait un extraordinaire outil pour pénétrer ce marché et devenir concurrentiel. Mais cette compétitivité accrue ne devenait possible que par la diminution des coûts de production.

Lors de la signature du traité en 1988, le gouvernement canadien lançait une campagne annonçant la prospérité, la création de plus de 200 000 emplois au cours des cinq prochaines années, le contrôle de l'inflation et la sauvegarde des programmes sociaux et de développement. Les gouvernements canadien et québécois s'engageaient à appliquer une série de mesures d'adaptation pour les travailleuses, les travailleurs et les entreprises qui auraient à subir certaines pertes découlant de l'application du traité.

Mais la réalité s'avère différente.

Le traité du libre-échange est désormais compris comme un projet qui affecte les perspectives de développement économique, social et culturel des trois sociétés.

Parmi les effets du traité de 1988, les pertes d'emploi, le déplacement des capitaux, les coupures dans les programmes sociaux soulèvent une vague d'inquiétude et d'insatisfaction

L'expérience du traité de 1988 met en évidence le contraste entre les rêves, les engagements et la réalité.

Pour atteindre la place concurrentielle que le Canada cherche à obtenir par ce traité, il s'engloutit dans une vague de privatisation, suivie d'une diminution des salaires et d'une série de mesures visant à réduire les dépenses reliées aux programmes sociaux financés par l'État. L'orientation gouvernementale vise à harmoniser ces programmes avec les normes américaines. Ainsi, le Gouvernement a retiré sa participation financière du programme d'assurance-chômage, et a augmenté le nombre de semaines de travail requises pour avoir accès aux prestations d'assurance-chômage. De la même façon, l'universalité des pensions de vieillesse ainsi que les allocations familiales sont remises en question. La déréglementation et la flexibilité des relations de travail, exprimées à travers des coupures dans les conventions collectives, sont un autre aspect de cette nouvelle politique.

Les pertes d'emploi générées par cette situation, découlant principalement du traité de libre-échange, sont significatives. Des estimations de la Coalition

québécoise sur les négociations trilatérales signalent que les pertes au Québec, entre janvier 89 et janvier 91, sont de 73 000 emplois. Elles sont concentrées fondamentalement dans les secteurs de transformation des aliments, du vêtement, de la métallurgie, et des produits électriques et électroniques. Au Canada, des milliers d'emplois ont été perdus par la réduction du personnel et suite au déménagement de certaines compagnies dans les «maquiladoras», dans la zone franche frontalière entre le Mexique et les États-Unis, ou dans des régions américaines qui offrent des meilleures conditions de productions qu'au Canada. La balance commerciale a chuté de 15,5 % en un an, les programmes de développement ont été réduits annuellement de 400 millions, et les programmes d'ajustement et de compensation pour perte d'emploi n'ont pas eu lieu.³

Tout récemment, les États-Unis, imposaient des mesures protectionnistes à trois volets majeurs du commerce bilatéral : le bois d'œuvre, le magnésium et les voitures japonaises Honda. Ils se sont ainsi attiré la méfiance et la colère des Canadiens, et ont fait monter les tensions entre les deux pays.

La proximité des élections américaines semble amener le Gouvernement à des changements de tactique, afin de gagner l'appui des électeurs.

	Population	Produit intérieur brut par habitant ²
Canada :	26,5 millions	21 510 \$
États-Unis :	249,2 millions	21 925 \$
Mexique :	88,6 millions	2 360 \$

1. L'État du Monde 1992

2. *Idem*

3. Coalition québécoise sur les négociations trilatérales

Un vaste mouvement organisé pour l'accès aux enjeux des négociations du libre-échange Canada, États-Unis et Mexique et pour une participation réelle dans les décisions

Un vaste mouvement de réflexion et de discussion s'organise dans les trois pays, afin de faire face aux négociations menées dans le plus grand secret, sans la participation de ceux qui seront les premiers touchés directement par l'accord : les populations du Canada, du Mexique et des États-Unis. Ce mouvement est d'abord formé par les organisations syndicales, les organismes de coopération inter-

ationale et de développement, les groupes écologistes, les regroupements des femmes et d'autres organismes des différents secteurs de la société. Mexicains, Canadiens et Américains s'unissent pour refuser un traité qui consolide le modèle économique caractérisé par la destruction de l'environnement, la consommation effrénée, et l'appauvrissement de la majorité de la population.

La libéralisation des échanges et l'intégration économique peuvent être mises au service du développement des peuples des Amériques. Promouvoir le développement démocratique, social et humain dans un environnement de qualité, c'est un souci qui doit aller beaucoup plus loin que celui de la productivité et du profit.

Le Libre-Échange est un processus d'intégration économique qui nous concerne directement

Ce que vous pouvez faire :

- Former localement un comité sur le libre-échange Canada — États-Unis — Mexique.
- Organiser des campagnes d'envoi de lettres de revendications sociales au Premier ministre du Canada.
- Contacter votre député fédéral pour lui demander l'information sur le processus de négociation des accords du libre-échange Canada, États-Unis et Mexique. Témoignez-lui vos inquiétudes sur les conséquences du libre-échange et présentez-lui les revendications de la Coalition québécoise sur les négociations trilatérales Canada — États-Unis — Mexique.,
- Diffuser l'information dans votre milieu par des rencontres, des tables rondes, et à travers les médias locaux tels radios, journaux, revues, bulletins, etc.
- Vous impliquer dans les processus électoraux en faisant ressortir le thème du libre-échange.

Bibliographie

COALITION QUÉBÉCOISE SUR LES NÉGOCIATIONS TRILATÉRALES 1991 *Résultats de deux ans d'expérience de libre-échange : des promesses gouvernementales et des emplois qui ont fondu comme la neige au soleil.*

DEBLOCK, Christian et D. BRUNELLE 1991 *Libre-échange et formation d'un bloc économique nord américain.* Continentalisation, cahier de recherche 91-7, Université du Québec à Montréal. 45 pages.

GUTIERREZ HACES, Maria Teresa 1990 *Experiencias y coincidencias de una vecindad bajo el libre cambio : Canada, México y Estados Unidos.* Excelsior, México, 3 julio 90, p:147-172.

MATHEWS, George 1991 *L'état du monde 1992.* Éd. La Découverte / Ed. Boréal, p:392

SOLIDARITÉ

est une publication du
Centre international
de solidarité ouvrière

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec



Coordination :
Recherche :
Collaboration :
Infographie :
Impression :

Clotilde Bertrand
Isabel Orellana
Roger Saucier, Julie Gravel
Louise Gravel
Beautex

2 \$